

BAC PRO

SYSTÈMES NUMÉRIQUES OPTION A

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Louise Michel - 16700 RUFFEC
Tél : 05.45.31.14.03
Contact : Stéphane CASTANEDA-NUNEZ
stephane.castaneda-nunez@ac-poitiers.fr

LE MÉTIER

Les techniciens et techniciennes en systèmes numériques installent et gèrent les systèmes qui traitent les informations qui circulent dans les réseaux intelligents. Ils paramètrent les équipements pour qu'ils puissent communiquer entre eux et ils conseillent les clients sur les usages.

COMPÉTENCES VISÉES

- Gestion active des bâtiments (GTB, GTC, bâtiment intelligent).
- Domotique liée à la gestion technique de l'habitat.
- Alarme, sûreté, sécurité, incendie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dépanneur en électroménager.
- Installateur en télécoms.
- Monteur-câbleur.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'une Seconde de Baccalauréat Professionnel ou d'un diplôme de niveau supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 9 périodes de 2 à 3 semaines en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Systèmes Numériques.
- BTS Domotique.
- BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

